

2009/1269 - Avenant à la convention entre la Ville de Lyon et l'Association Comité des Oeuvres Sociales (COS) du Personnel actif et retraité de la Ville de Lyon (Délégation Générale aux ressources humaines) (BMO du 20/04/2009, p. 0665)

Rapporteur : Mme FONDEUR Marie-Odile

(MM. Bolliet, Touraine, Julien-Laferrière, Sanhadji, Rudigoz, Sécheresse, Brumm et Mmes Gay, Pierron, Bertrix-Veza, Legay, Bonniel-Chalier, Hajri, Dognin-Sauze, Faurie-Gauthier, Brugnera, Condemine, Berra ne prennent pas part au vote en application de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.)

(Adopté.)